

Partenaires

Paris Mozart Orchestra - Direction, Claire Gibault

Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle (DAAC) - Rectorat de Créteil

Le Paris Mozart Orchestra va à la rencontre de nouveaux publics, pour transmettre et partager sa passion pour le répertoire classique et la création contemporaine, notamment avec les publics scolaires qui, pour des raisons diverses, en sont éloignés. Aller au sein des collèges et lycées, construire des programmes novateurs et exigeants, préparés par des rencontres en amont des concerts, établir des partenariats fidèles et pérennes sont les ambitions essentielles et le désir profond de toute l'équipe du Paris Mozart Orchestra.

Objectifs

- Appréhender de façon concrète et pratique des œuvres musicales, littéraires et plastiques
- Participer à un processus de création ou d'interprétation (musicale, plastique, littéraire...)
- Se familiariser avec l'univers de l'orchestre et de la création contemporaine
- Inscrire un projet artistique dans des objectifs d'enseignements
- Participer à l'élaboration du parcours d'éducation artistique et culturelle

Présentation du projet

Le projet est conçu comme le point d'ancrage d'un projet pédagogique intégré dans les séquences des différentes disciplines représentées. Ainsi les classes engagées dans ce projet travailleront dans le cadre des enseignements, ou d'ateliers, sur des pistes définies en amont spécifiques à chaque établissement : interprétation vocale, écriture, création plastique, étude d'un contexte géographique ou historique, etc.

L'établissement s'engage pour un partenariat de deux ans. À l'issue de ces deux années, il peut éventuellement être reconduit une troisième année.

Un parcours en plusieurs étapes.

1- Rencontre(s) préalable(s) équipes pédagogiques - Claire Gibault :

Présentation de l'œuvre, du dispositif, élaboration du calendrier des visites et du projet pédagogique.

2- Rencontre artistique/atelier de pratique vocale en classe avec les élèves :

Présentation du métier de chef d'orchestre, de l'orchestre, de l'œuvre ; travail des pièces vocales ; échange, questions-réponses.

3- Journée de l'orchestre dans l'établissement avec répétition publique et concert :

Répétition ouverte le matin avec présentation des instruments, des modes de jeu, de quelques « clés d'écoute », Déjeuner commun élèves/musiciens.

Concert l'après-midi avec valorisation des travaux d'élèves (interprétation de chants ou de chorégraphies, exposition, lecture de textes, etc.).

4- Concert dans une salle parisienne

Présentation de travaux d'élèves à définir en fonction du lieu d'accueil (interprétation vocale, exposition, etc.).

Accompagnés et encadrés par leurs professeurs, les élèves abordent la proposition artistique du Paris Mozart Orchestra sous différentes formes :

- approche littéraire : textes critiques, poésies, narrations, descriptions, etc.
- approche visuelles : « à la manière de », peinture, photos, évocation, etc.
- approche musicale : interprétation d'une œuvre vocale accompagnée par l'orchestre, création sonore, analyse musicale, approche de l'orchestre et des instruments, etc.

D'autres approches sont bien entendu possible, notamment dans le domaine des sciences (physique, acoustique, mathématiques), de l'histoire, du sport, des langues et de façon plus général dans le cadre des parcours : Éducation artistique et culturelle, Avenir, Citoyen ou Santé.

Public visé

8 classes de collèges ou lycées de l'académie de Créteil.

Œuvres de référence

Chaque année le Paris Mozart Orchestra passe commande à un compositeur ou une compositrice d'un mélologue pluridisciplinaire :

2019-2020 : Le Minotaure

Mélologue de la compositrice Silvia Colasanti, d'après son opéra *Minotauro* (texte de Giorgio Ferrara et René de Ceccatty)

2020-2021 : Beethoven l'africain

Mélologue du compositeur Fabio Vacchi (d'après une nouvelle de Nadine Gordimer)

Mise en œuvre du projet

A. Comment candidater

Après avoir pris connaissance du projet, les établissements intéressés envoient un dossier de candidature comprenant une lettre de motivation et une fiche de renseignements (en téléchargement) à la DAAC et au Paris Mozart Orchestra **avant le 28 mai 2019**.

Le dossier doit être visé par le chef d'établissement et le projet sera présenté en conseil d'administration s'il est retenu.

Une convention de partenariat sera signée entre le Paris Mozart Orchestra et l'établissement scolaire pour préciser les modalités et le calendrier des interventions.

B. Déroulement

Septembre :

- Réunion de présentation du projet artistique et finalisation de chaque projet pédagogique. Pour chaque établissement, élaboration commune des détails du projet et des modalités d'interventions, finalisation du calendrier.

Novembre, décembre, janvier :

- Rencontre entre les élèves et la chef d'orchestre : une heure autour du métier de chef d'orchestre, de l'orchestre et de ses instruments, de l'œuvre qui sera jouée en concert et des questions des élèves. Atelier de pratique chorale.

Décembre et de janvier à avril :

- Le Paris Mozart Orchestra et le comédien passent une journée complète dans l'établissement avec une répétition publique le matin, un déjeuner avec les élèves et un concert l'après-midi. Les élèves, accompagnés par l'orchestre, interprètent les parties chorales composées pour eux. Cette journée est le moment fort du projet permettant, en parallèle, de présenter des travaux d'élèves : production plastique, exposition, lecture de textes...

Printemps, un concert à Paris :

- Un concert regroupant tous les établissements du projet dans une salle permettant de découvrir un lieu de la vie artistique et culturelle parisienne.

Financement

Aucune facturation ne sera demandée à l'établissement pour ce projet.

Les coûts pour l'établissement sont l'accueil en demi-pension de l'orchestre (environ 15 à 20 personnes selon les dates) et les transports d'élèves pour le concert à Paris.

Personnes à contacter

- Au Paris Mozart Orchestra

Anaïs Smart, Administratrice générale

Tél. : 01 45 26 72 99

Mob. : 06 43 24 61 79

anais.smart@parismozartorchestra.com

- Au rectorat de Créteil – Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle

Yves Guinchat, conseiller musique

01 57 02 66 59

yves.guinchat@ac-creteil.fr